



Hénin-Beaumont, le 13 novembre 2019

Condamnation d'Eugène Binaisse : un verdict terriblement injuste

La condamnation d'Eugène Binaisse par la Cour d'appel de Douai pour favoritisme résonne comme une terrible injustice pour qui connaît Eugène Binaisse.

Honnête et dévoué, Eugène Binaisse avait rejoint l'Alliance Républicaine de Daniel Duquenne pour lutter contre la corruption et le système mis en place par Gérard Dalongeville au début des années 2000.

Devenu maire sans l'avoir désiré en 2010, après l'AVC qui avait frappé Daniel Duquenne contraint de démissionner de son mandat de maire, Eugène Binaisse n'a pas ménagé ses efforts, de 2010 à 2014, pour redresser les finances de la ville, qui étaient exsangues.

Le jugement de la Cour d'appel de Douai a ceci d'injuste que les magistrats ont condamné, pour défaut de vigilance dans la passation de marchés publics un homme dévoué, honnête, intègre et sérieux qui a œuvré pour sa ville avec le souci de l'intérêt général.

Certes, Eugène Binaisse n'est pas un juriste spécialisé en droit des marchés publics. Et alors ? Il y avait normalement à la mairie quelqu'un qui était payé pour ça... Un maire fixe des orientations politiques décidées par les élus et mises en œuvre par les fonctionnaires de la commune ; ce n'est pas le rôle d'un maire de vérifier et de refaire le travail des maçons, des électriciens, des policiers ou des juristes de sa commune !

Condamné avec trois anciens fonctionnaires de la ville et un ancien adjoint pour des erreurs bénignes qui n'ont rien coûté à la ville et n'ont lésé personne, Eugène Binaisse peut encore se pourvoir en cassation, s'il le souhaite.

Pour ma part, je tiens à lui exprimer mon amitié et mon soutien dans les moments difficiles qu'il traverse.

Honnête, sérieux, bienveillant et attaché à sa ville, Eugène Binaisse peut se regarder dans une glace. Il a servi l'intérêt général. Ce n'est pas le cas de l'odieux xénophobe haineux et malveillant qui occupe actuellement le fauteuil de maire en divisant et en fracturant la ville tous les jours.

David NOËL,
Conseiller municipal PCF d'Hénin-Beaumont